

## ÎLE-DE-FRANCE 2040 : UN NOUVEL ÉQUILIBRE

PROJET ARRÊTÉ PAR LE CONSEIL RÉGIONAL LE 12 JUILLET 2023

## PLACER LA NATURE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



RENFORCER ET VALORISER LE RÉSEAU DES ESPACES OUVERTS

Sanctuariser l'armature verte

Conforter les unités paysagères

Valoriser les forêts de protection

Encadrer l'urbanisation dans la limite du front vert d'intérêt régional

Renforcer la liaison

Maintenir les connexions écologiques d'interêt régional

Rétablir un franchissement d'infrastructure linéaire

Préserver le cours d'eau et réconquérir leurs berges

DÉVELOPPER LA NATURE EN VILLE

Créer un espace vert et/ou un espace de loisir d'intérêt régional

Favoriser la réouverture et/ou la renaturation des cours d'eau

PRÉSERVER DES RISQUES NATURELS

Zone pouvant présenter un risque d'inondation



Occupation du sol

Espace urbain construit

Espace agricole

Espace de bois, forêt et autres espaces naturels

Espace vert et espace de loisirs

Surface en eau

Réseau routier

——— Autoroute et voie rapide

——— Grand axe régional

Transport collectif

Gare ferroviaire existante

Voie ferrée

Transport site propre (tram-express, tramway, bus à haut niveau de service)

Métro

© L'INSTITUT PARIS REGION 2023

Source : L'Institut Paris Region 2023

